



Conditions générales des reproductions photographiques

Conditions d'utilisation

L'utilisation à des fins de reproduction ou de représentation des documents iconographiques devra faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite par courrier postal ou électronique :

- *Musée de la vie bourguignonne Perrin de Puycousin - Musée d'art sacré*
Mairie de Dijon
CS 73310
21033 DIJON CEDEX
- museedelaviebourguignonne@ville-dijon.fr

Les photographies sont communiquées pour la seule utilisation déclarée. Toute réutilisation ou utilisation à des fins autres que celles déclarées nécessite une nouvelle demande d'autorisation. La duplication des documents fournis est strictement interdite.

Les droits de reproduction sont indépendants des droits d'auteur « *Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause est illicite* » (articles L.122.1 à L.122.4 du Code de la Propriété intellectuelle).

Les oeuvres non tombées dans le domaine public (70 ans à compter du 1er janvier suivant le décès de l'auteur) ne peuvent librement être reproduites.

Fourniture des images

La fourniture des images est **gratuite**, mais doit faire l'objet au préalable d'une demande écrite qui précise l'objet et la finalité de la commande.

Les images numériques peuvent être fournies sur serveur FTP (en « tif ») ou par courrier électronique en basse définition et/ou haute définition (en jpg).

Dans le cas d'une publication, la légende doit préciser le nom de l'auteur, le titre et la localisation au :

- *Musée d'art sacré, Dijon* ou *Musée de la vie bourguignonne Perrin de Puycousin, Dijon* ainsi que le nom du photographe (s'il est indiqué sur le document).

L'utilisateur s'engage en signant le formulaire d'autorisation à envoyer un exemplaire à titre de justificatif.